58ème ANNEE



Correspondant au 25 mars 2019

الجمهورية الجسزائرية الجمهورية الديمقراطية الشغبية

المركب الأركب المائية

اِتفاقات دولیة، قوانین، ومراسیم فرارات وآراء، مقررات ، مناشیر، إعلانات و بلاغات

JOURNAL OFFICIEL

DIE LA RIEPUBLIQUE ALGERIENNE DIEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
CONVENTIONS ET ACCORDS INTERNATIONAUX - LOIS ET DECRETS
ARRETES, DECISIONS, AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES
(TRADUCTION FRANCAISE)

	Algérie	ETRANGER	DIRECTION ET REDACTION				
	Tunisie		SECRETARIAT GENERAL				
ABONNEMENT	Maroc	(Pays autres	DU GOUVERNEMENT				
ANNUEL	Libye	que le Maghreb)	WWW.JORADP.DZ				
	Mauritanie		Abonnement et publicité:				
	1 An	1 An	IMPRIMERIE OFFICIELLE				
	1 An	1 An	Les Vergers, Bir-Mourad Raïs, BP 376				
			ALGER-GARE				
Edition originals	1000 00 D A	2675,00 D.A	Tél: 021.54.3506 à 09				
Edition originale	1090,00 D.A	2075,00 D.A	021.65.64.63				
			Fax: 021.54.35.12				
Edition originale et sa traduction	2180,00 D.A	5350,00 D.A	C.C.P. 3200-50 ALGER				
Edition originale et sa traddetion	2100,00 D.A]	TELEX: 65 180 IMPOF DZ				
		(Frais d'expédition en sus)	BADR: 060.300.0007 68/KG				
			ETRANGER: (Compte devises)				
			BADR: 060.320.0600 12				

Edition originale, le numéro : 14,00 dinars. Edition originale et sa traduction, le numéro : 28,00 dinars. Numéros des années antérieures : suivant barème. Les tables sont fournies gratuitement aux abonnés. *Prière de joindre la dernière bande pour renouvellement, réclamation, et changement d'adresse*.

Tarif des insertions : 60,00 dinars la ligne

SOMMAIRE

DECRETS

Décret présidentiel n° 19-90 du 4 Rajab 1440 correspondant au 11 mars 2019 portant transfert de crédits au budget de fonctionnement des services du Premier ministre
Décret présidentiel n° 19-91 du 4 Rajab 1440 correspondant au 11 mars 2019 portant transfert de crédits au budget de fonctionnement du ministère des affaires étrangères
DECISIONS INDIVIDUELLES
Décret présidentiel du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018 mettant fin aux fonctions d'un chargé d'études et de synthèse auprès des services de l'ex-Chef du Gouvernement
Décret présidentiel du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018 mettant fin aux fonctions de conservateurs des forêts de wilayas
Décret présidentiel du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018 mettant fin aux fonctions du directeur de la pêche et des ressources halieutiques à la wilaya de Aïn Témouchent
Décrets présidentiels du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018 mettant fin aux fonctions de directeurs de l'industrie et des mines de wilayas
Décret présidentiel du 18 Rajab 1440 correspondant au 25 mars 2019 mettant fin aux fonctions du directeur général de l'établissement public de télévision
Décret présidentiel du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018 mettant fin aux fonctions du directeur des travaux publics à la wilaya de Batna
Décret présidentiel du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018 mettant fin aux fonctions du directeur des transports à la wilaya de Saïda
Décrets présidentiels du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018 mettant fin à des fonctions à l'ex-ministère de l'aménagement du territoire, du tourisme et de l'artisanat
Décret présidentiel du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018 mettant fin aux fonctions d'un chargé d'études et de synthèse au ministère du tourisme et de l'artisanat
Décret présidentiel du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018 mettant fin aux fonctions de directeurs du tourisme et de l'artisanat de wilayas
Décret présidentiel du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018 mettant fin aux fonctions de la directrice de la législation et de la réglementation de sécurité sociale et de la mutualité sociale au ministère du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale
Décret présidentiel du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018 mettant fin aux fonctions du directeur général de l'agence nationale de l'emploi
Décret présidentiel du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018 portant nomination d'un directeur d'études auprès des services du Premier ministre
Décrets présidentiels du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018 portant nomination de directeurs de l'industrie et des mines de wilayas
Décret présidentiel du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018 portant nomination du commissaire du développement de l'agriculture des régions sahariennes
Décret présidentiel du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018 portant nomination du directeur de la chambre de wilaya de pêche et d'aquaculture de Tlemcen

SOMMAIRE (suite)

Décret présidentiel du 18 Rajab 1440 correspondant au 25 mars 2019 portant nomination du directeur général de l'établissement public de télévision
Décret présidentiel du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018 portant nomination de directeurs des travaux publics de wilayas
Décret présidentiel du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018 portant nomination du directeur des transports à la wilaya de Jijel
Décrets présidentiels du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018 portant nomination au ministère du tourisme et de l'artisanat
Décret présidentiel du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018 portant nomination de directeurs délégués du tourisme, de l'artisanat et de la formation professionnelle aux circonscriptions administratives de wilayas
Décret présidentiel du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018 portant nomination au ministère du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale
Décret présidentiel du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018 portant nomination du secrétaire national Tel Bahr.
ARRETES, DECISIONS ET AVIS
MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
Arrêté interministériel du 2 Rajab 1440 correspondant au 9 mars 2019 portant désignation de gradés de la gendarmerie nationale et de gendarmes en qualité d'officiers de police judiciaire
MINISTERE DES FINANCES
Décision du 26 Journada Ethania 1440 correspondant au 3 mars 2019 relative au report du délai d'acquittement de la vignette automobile pour 2019
MINISTERE DE L'ENERGIE
Arrêté du 2 Rabie El Aouel 1440 correspondant au 10 novembre 2018 fixant la composition nominative des membres du conseil d'administration du centre de formation et d'appui à la sécurité nucléaire
MINISTERE DE LA CULTURE
Arrêté interministériel du 27 Dhou El Kaâda 1439 correspondant au 9 août 2018 portant ouverture de la filière « Arts visuels », spécialités « Arts plastiques » et « Design », domaine « Arts » et fixant les conditions d'accès, d'orientation et de réorientation, le contenu des programmes, la durée et le régime des études et la composition des jurys d'examen en vue de l'obtention du diplôme de master professionnalisant à l'école supérieure des Beaux-arts
MINISTERE DE LA SOLIDARITE NATIONALE, DE LA FAMILLE ET DE LA CONDITION DE LA FEMME
Arrêté du 2 Moharram 1440 correspondant au 12 septembre 2018 portant désignation des membres du conseil d'administration du centre national d'études, d'information et de documentation sur la famille, la femme et l'enfance

DECRETS

Décret présidentiel n° 19-90 du 4 Rajab 1440 correspondant au 11 mars 2019 portant transfert de crédits au budget de fonctionnement des services du Premier ministre.

Le Président de la République,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 91-6° et 143 (alinéa 1er);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 18-18 du 19 Rabie Ethani 1440 correspondant au 27 décembre 2018 portant loi de finances pour 2019 ;

Vu le décret présidentiel du 21 Journada El Oula 1440 correspondant au 28 janvier 2019 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2019, au budget des charges communes ;

Vu le décret exécutif n° 19-27 du 21 Journada El Oula 1440 correspondant au 28 janvier 2019 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2019, au Premier ministre ;

Décrète:

Article 1er. — Il est annulé, sur 2019, un crédit de un milliard cinq cent millions de dinars (1.500.000.000 DA), applicable au budget des charges communes et au chapitre n° 37-91 « Dépenses éventuelles — Provision groupée ».

Art. 2. — Il est ouvert, sur 2019, un crédit de un milliard cinq cent millions de dinars (1.500.000.000 DA), applicable au budget de fonctionnement des services du Premier ministre, Section I — Premier ministre, sous-section I : Services centraux et au chapitre n° 44-01 « Contribution à la Résidence d'Etat du Sahel ».

Art. 3. — Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 4 Rajab 1440 correspondant au 11 mars 2019.

Abdelaziz BOUTEFLIKA.

Décret présidentiel n° 19-91 du 4 Rajab 1440 correspondant au 11 mars 2019 portant transfert de crédits au budget de fonctionnement du ministère des affaires étrangères.

Le Président de la République,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 91-6° et 143 (alinéa 1er);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois des finances ;

Vu la loi n° 18-18 du 19 Rabie Ethani 1440 correspondant au 27 décembre 2018 portant loi de finances pour 2019 ;

Vu le décret présidentiel du 21 Journada El Oula 1440 correspondant au 28 janvier 2019 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2019, au budget des charges communes ;

Vu le décret présidentiel n° 19-26 du 21 Journada El Oula 1440 correspondant au 28 janvier 2019 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2019, au ministre des affaires étrangères ;

Décrète :

Article 1er. — Il est annulé, sur 2019, un crédit de cent soixante-dix-huit millions cinq cent mille dinars (178.500.000 DA) applicable au budget des charges communes et aux chapitres énumérés à l'état annexé à l'original du présent décret.

Art. 2. — Il est ouvert, sur 2019, un crédit de cent soixantedix-huit millions cinq cent mille dinars (178.500.000 DA), applicable au budget de fonctionnement du ministère des affaires étrangères et au chapitre n° 42-03 « Coopération internationale ».

Art. 3. — Le ministre des finances et le ministre des affaires étrangères sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 4 Rajab 1440 correspondant au 11 mars 2019.

Abdelaziz BOUTEFLIKA.

DECISIONS INDIVIDUELLES

Décret présidentiel du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018 mettant fin aux fonctions d'un chargé d'études et de synthèse auprès des services de l'ex-Chef du Gouvernement.

Par décret présidentiel du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018, il est mis fin aux fonctions de chargé d'études et de synthèse auprès des services de l'ex-Chef du Gouvernement, exercées par M. Ahmed Aït-Saïd, appelé à exercer une autre fonction.

Décret présidentiel du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018 mettant fin aux fonctions de conservateurs des forêts de wilayas.

Par décret présidentiel du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018, il est mis fin aux fonctions de conservateurs des forêts aux wilayas suivantes, exercées par MM.:

- Moussa Tabti, à la wilaya de Tizi Ouzou;
- Brahim Younsi, à la wilaya de Tindouf;
 admis à la retraite.

Décret présidentiel du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018 mettant fin aux fonctions du directeur de la pêche et des ressources halieutiques à la wilaya de Aïn Témouchent.

----*----

Par décret présidentiel du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018, il est mis fin aux fonctions de directeur de la pêche et des ressources halieutiques à la wilaya de Aïn Témouchent, exercées par M. Abdelkader Zidi, appelé à exercer une autre fonction.

----*----

Décrets présidentiels du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018 mettant fin aux fonctions de directeurs de l'industrie et des mines de wilayas.

Par décret présidentiel du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018, il est mis fin aux fonctions de directeurs de l'industrie et des mines aux wilayas suivantes, exercées par Mme. et MM. :

- Mustapha Khechiba, à la wilaya d'El Bayadh ;
- Latifa Rahmani, à la wilaya de Khenchela;
- Abdelkrim Miloudi, à la wilaya de Ghardaïa ; appelés à exercer d'autres fonctions.

Par décret présidentiel du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018, il est mis fin aux fonctions de directeurs de l'industrie et des mines aux wilayas suivantes, exercées par Mme. et M.:

- Abdeslam Ghennam, à la wilaya de Laghouat ;
- Safia Belhout, à la wilaya de Boumerdès ;
 appelés à exercer d'autres fonctions.

Par décret présidentiel du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018, il est mis fin aux fonctions de directeurs de l'industrie et des mines à la wilaya de Aïn Témouchent, exercées par M. Abderrahim Khaldoun, appelé à exercer une autre fonction.

Décret présidentiel du 18 Rajab 1440 correspondant au 25 mars 2019 mettant fin aux fonctions du directeur général de l'établissement public de télévision.

Par décret présidentiel du 18 Rajab 1440 correspondant au 25 mars 2019, il est mis fin aux fonctions du directeur général de l'établissement public de télévision, exercées par M. Tewfik Khelladi, appelé à exercer une autre fonction.

Décret présidentiel du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018 mettant fin aux fonctions du directeur des travaux publics à la wilaya de Batna.

Par décret présidentiel du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018, il est mis fin aux fonctions de directeur des travaux publics à la wilaya de Batna, exercées par M. Abderrahmane Abdi, appelé à exercer une autre fonction.

Décret présidentiel du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018 mettant fin aux fonctions du directeur des transports à la wilaya de Saïda.

Par décret présidentiel du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018, il est mis fin aux fonctions de directeur des transports à la wilaya de Saïda, exercées par M. Mohamed Chaouki Hamlaoui, appelé à exercer une autre fonction.

Décrets présidentiels du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018 mettant fin à des fonctions à l'ex-ministère de l'aménagement du territoire, du tourisme et de l'artisanat.

Par décret présidentiel du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018, il est mis fin aux fonctions de directeur général de l'artisanat et des métiers à l'ex-ministère de l'aménagement du territoire, du tourisme et de l'artisanat, exercées par M. Sid Ali Sebaa.

Par décret présidentiel du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018, il est mis fin aux fonctions à l'ex-ministère de l'aménagement du territoire, du tourisme et de l'artisanat, exercées par Mmes. et M.:

- Choukri Benzarour, directeur du développement de l'artisanat et des métiers;
 - Akila Abbas, sous-directrice du plan qualité tourisme ;
- Khadidja Bencherif, sous-directrice de la communication;

appelés à exercer d'autres fonctions.

Par décret présidentiel du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018, il est mis fin aux fonctions de directeur des systèmes d'information et des statistiques à l'ex-ministère de l'aménagement du territoire, du tourisme et de l'artisanat, exercées par M. Youcef Salmi, appelé à exercer une autre fonction.

Par décret présidentiel du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018, il est mis fin aux fonctions à l'ex-ministère de l'aménagement du territoire, du tourisme et de l'artisanat, exercées par Mmes et MM. :

- Nour-Eddine Bouzoula, directeur de l'administration générale et des moyens;
 - Saïda Baiteche, inspectrice, admise à la retraite ;
- Souad Chennouf, sous-directrice du budget et de la comptabilité;
 - Latifa Benchaoui, sous-directrice de la coopération ;
- Hakim Sakouchi, sous-directeur des études économiques.

Par décret présidentiel du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018, il est mis fin aux fonctions de directrice de la formation et de la valorisation des ressources humaines à l'ex-ministère de l'aménagement du territoire, du tourisme et de l'artisanat, exercées par Mme. Ouahiba Maldji, admise à la retraite.

Décret présidentiel du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018 mettant fin aux fonctions d'un chargé d'études et de synthèse au ministère du tourisme et de l'artisanat.

____*****___

Par décret présidentiel du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018, il est mis fin aux fonctions de chargé d'études et de synthèse au ministère du tourisme et de l'artisanat, exercées par M. Abdennacer Ouardi, admis à la retraite.

Décret présidentiel du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018 mettant fin aux fonctions de directeurs du tourisme et de l'artisanat de wilayas.

Par décret présidentiel du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018, il est mis fin aux fonctions de directeurs du tourisme et de l'artisanat aux wilayas suivantes, exercées par MM.:

- Abdelhakim Yahia, à la wilaya de Biskra;
- Salah Benakmoum, à la wilaya d'Alger;
- Mohamed-Salah Bentaleb, à la wilaya de Khenchela, admis à la retraite.

Décret présidentiel du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018 mettant fin aux fonctions de la directrice de la législation et de la réglementation de sécurité sociale et de la mutualité sociale au ministère du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale.

Par décret présidentiel du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018, il est mis fin aux fonctions de la directrice de la législation et de la réglementation de sécurité sociale et de la mutualité sociale au ministère du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, exercées par Mme. Amel Chebira, appelée à exercer une autre fonction.

Décret présidentiel du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018 mettant fin aux fonctions du directeur général de l'agence nationale de l'emploi.

Par décret présidentiel du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018, il est mis fin aux fonctions de directeur général de l'agence nationale de l'emploi, exercées par M. Mohammed Taher Chalal.

———★———

Décret présidentiel du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018 portant nomination d'un directeur d'études auprès des services du Premier ministre.

Par décret présidentiel du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018, M. Ahmed Aït-Said, est nommé directeur d'études auprès des services du Premier ministre.

----*----

Décrets présidentiels du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018 portant nomination de directeurs de l'industrie et des mines de wilayas.

Par décret présidentiel du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018, sont nommés directeurs de l'industrie et des mines aux wilayas suivantes, Mme, et MM.:

- Mustapha Khechiba, à la wilaya de Chlef;
- Abdelkrim Miloudi, à la wilaya de Tlemcen;
- Latifa Rahmani, à la wilaya de M'Sila.

Par décret présidentiel du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018, sont nommés directeurs de l'industrie et des mines aux wilayas suivantes, Mme, et MM. :

- Abderrezak Haddou, à la wilaya de Béchar;
- Abdellah Bassoudi, à la wilaya de Tamenghasset;
- Abdelhalim Kharchi, à la wilaya de Tébessa;
- Sofiane Beladehane, à la wilaya de Bordj Bou Arréridj;
- Safia Belhout, à la wilaya de Tipaza;
- Abdeslam Ghennam, à la wilaya de Relizane.

Par décret présidentiel du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018, sont nommés directeurs de l'industrie et des mines aux wilayas suivantes, MM.:

- Abderrahim Khaldoun, à la wilaya d'Oran;
- El Kouachi Achi, à la wilaya de Khenchela.

Décret présidentiel du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018 portant nomination du commissaire du développement de l'agriculture des régions sahariennes.

Par décret présidentiel du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018, M. Slimane Hannachi, est nommé commissaire du développement de l'agriculture des régions sahariennes.

Décret présidentiel du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018 portant nomination du directeur de la chambre de wilaya de pêche et d'aquaculture de Tlemcen.

Par décret présidentiel du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018, M. Abdelmadjid Tchouar, est nommé directeur de la chambre de wilaya de pêche et d'aquaculture de Tlemcen.

----★-

Décret présidentiel du 18 Rajab 1440 correspondant au 25 mars 2019 portant nomination du directeur général de l'établissement public de télévision.

Par décret présidentiel du 18 Rajab 1440 correspondant au 25 mars 2019, M. Lotfi Cheriet, est nommé directeur général de l'établissement public de télévision.

Décret présidentiel du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018 portant nomination de directeurs des travaux publics de wilayas.

Par décret présidentiel du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018, sont nommés directeurs des travaux publics aux wilayas suivantes, MM.:

- Smaïl Rabehi, à la wilaya de Tizi Ouzou ;
- Abderrahmane Abdi, à la wilaya de Ouargla.

Décret présidentiel du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018 portant nomination du directeur des transports à la wilaya de Jijel.

Par décret présidentiel du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018, M. Mohammed Chaouki Hamlaoui, est nommé directeur des transports à la wilaya de Jijel.

Décrets présidentiels du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018 portant nomination au ministère du tourisme et de l'artisanat.

Par décret présidentiel du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018, M. Mohammed Amine Chahbi, est nommé inspecteur général du ministère du tourisme et de l'artisanat.

Par décret présidentiel du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018, M. Youcef Salmi, est nommé inspecteur au ministère du tourisme et de l'artisanat.

Par décret présidentiel du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018, sont nommés au ministère du tourisme et de l'artisanat, Mmes. et MM. :

- Abdelkader Zidi, directeur du suivi des entreprises du secteur;
- Redhouane Benattalah, directeur de l'artisanat et de l'artisanat d'art;
- Choukri Benzarour, directeur du développement de l'artisanat et des métiers;
- Khadidja Bencherif, sous-directrice du plan qualité tourisme;
- Naïma Nacer-Bey, sous-directrice de l'encadrement des établissements d'appui de l'artisanat et des métiers ;
- Aziza Ouziane, sous-directrice de l'organisation des professions et des métiers de l'artisanat;
- Souad Bendjemil, sous-directrice du soutien aux activités de l'artisanat et des métiers;
 - Akila Abbas, sous-directrice de la communication ;
- Mustapha Khemkhoum, sous-directeur de la régulation et du contrôle des activités hôtelières et de restauration;
- Ouahiba Lounnas, chef d'études au bureau ministériel de la sûreté interne d'établissement :
- Omar Larab, chef d'études au bureau ministériel de la sûreté interne d'établissement.

Décret présidentiel du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018 portant nomination de directeurs délégués du tourisme, de l'artisanat et de la formation professionnelle aux circonscriptions administratives de wilayas.

Par décret présidentiel du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018, sont nommés directeurs délégués du tourisme, de l'artisanat et de la formation professionnelle aux circonscriptions administratives aux wilayas suivantes, Mme. et MM.:

- Yamina Temmam, à Timimoun, wilaya d'Adrar;
- Ahmed Benali, à Bordj Badji Mokhtar, wilaya d'Adrar;
- Abdelouahab Moumou, à Ouled Djellal, wilaya de Biskra;
- Mohamed Ami Hamou, à Aïn Guezzam, wilaya de Tamenghasset;
- Boubekeur Belmabedi, à Touggourt, wilaya de Ouargla ;
 - Zouhir Brahimi, à Djanet, wilaya d'Illizi;
 - Hicham Houidi, à El Meghaier, wilaya d'El Oued ;
 - Ismaïl Lebcir, à El Menia, wilaya de Ghardaïa.

Décret présidentiel du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018 portant nomination au ministère du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale.

Par décret présidentiel du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018, sont nommés au ministère du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, Mme. et M.

- Amel Chebira, chargée d'études et de synthèse ;
- Faiçal Bentaleb, directeur de la législation et de la réglementation de sécurité sociale et de mutualité sociale.

Décret présidentiel du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018 portant nomination du secrétaire national Tel Bahr.

Par décret présidentiel du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018, M. Delmy Halim Habet, est nommé secrétaire national Tel Bahr.

ARRETES, DECISIONS ET AVIS

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

Arrêté interministériel du 2 Rajab 1440 correspondant au 9 mars 2019 portant désignation de gradés de la gendarmerie nationale et de gendarmes en qualité d'officiers de police judiciaire.

Le ministre de la défense nationale,

Le ministre de la justice, garde des sceaux,

Vu l'ordonnance n° 66-155 du 8 juin 1966, modifiée et complétée, portant code de procédure pénale, notamment son article 15 (alinéa 4) ;

Vu le décret n° 66-167 du 8 juin 1966 fixant la composition et le fonctionnement de la commission chargée de l'examen des candidatures aux fonctions d'officier de police judiciaire ;

Vu le décret présidentiel n° 09-143 du 2 Journada El Oula 1430 correspondant au 27 avril 2009 portant missions et organisation de la gendarmerie nationale ;

Vu le décret présidentiel n° 13-317 du 10 Dhou El Kaâda 1434 correspondant au 16 septembre 2013 fixant les missions et attributions du vice-ministre de la défense nationale ;

Vu le décret présidentiel n° 17-243 du 25 Dhou El Kaâda 1438 correspondant au 17 août 2017, modifié, portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret exécutif n° 04-332 du 10 Ramadhan 1425 correspondant au 24 octobre 2004 fixant les attributions du ministre de la justice, garde des sceaux ;

Vu l'arrêté interministériel du 8 juin 1966, modifié, relatif à l'examen probatoire d'officiers de police judiciaire ;

Vu les procès-verbaux du 29 novembre 2018 des commissions chargées de l'examen des candidatures des gradés de la gendarmerie nationale et des gendarmes aux fonctions d'officier de police judiciaire, de l'école de police judiciaire de la gendarmerie nationale des Issers et de l'école des sous-officiers de la gendarmerie nationale de Sétif ;

Arrêtent:

Article 1er. — Sont désignés en qualité d'officier de police judiciaire, les gradés de la gendarmerie nationale et les gendarmes dont la liste nominative est annexée à l'original du présent arrêté.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 2 Rajab 1440 correspondant au 9 mars 2019.

Pour le ministre de la défense nationale

Le vice-ministre

de la défense nationale,

Chef d'Etat-major de l'Armée

Le ministre de la justice, garde des sceaux,

Nationale Populaire

Le Général de corps d'armée

e General de corps d'arme Ahmed GAID SALAH

Tayeb LOUH

MINISTERE DES FINANCES

Décision du 26 Journada Ethania 1440 correspondant au 3 mars 2019 relative au report du délai d'acquittement de la vignette automobile pour 2019.

Le ministre des finances,

Vu l'ordonnance n° 76-103 du 9 décembre 1976, modifiée et complétée, portant code du timbre, notamment son article 303 :

Vu l'ordonnance n° 96-31 du 19 Chaâbane 1417 correspondant au 30 décembre 1996 portant loi de finances pour 1997, notamment son article 46 ;

Vu la loi n° 97-02 du 2 Ramadhan 1418 correspondant au 31 décembre 1997 portant loi de finances pour 1998, notamment son article 29;

Vu le décret présidentiel n° 17-243 du 25 Dhou El Kaâda 1438 correspondant au 17 août 2017, modifié, portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret exécutif n° 95-54 du 15 Ramadhan 1415 correspondant au 15 février 1995 fixant les attributions du ministre des finances :

Décide :

Article 1er. — Le délai de recouvrement de la vignette automobile pour 2019 est reporté et fixé du dimanche 2 juin au mercredi 31 juillet 2019 à seize (16) heures.

Art. 2. — Le directeur général des impôts est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 26 Journada Ethania 1440 correspondant au 3 mars 2019.

Abderrahmane RAOUYA.

MINISTERE DE L'ENERGIE

Arrêté du 2 Rabie El Aouel 1440 correspondant au 10 novembre 2018 fixant la composition nominative des membres du conseil d'administration du centre de formation et d'appui à la sécurité nucléaire.

Par arrêté du 2 Rabie El Aouel 1440 correspondant au 10 novembre 2018, la composition nominative des membres du conseil d'administration du centre de formation et d'appui à la sécurité nucléaire (CSN), désignés pour une durée de trois (3) ans renouvelable, est fixée en application des dispositions de l'article 9 du décret présidentiel n° 12-87 du 4 Rabie Ethani 1433 correspondant au 26 février 2012 portant création, organisation et fonctionnement du centre de formation et d'appui à la sécurité nucléaire comme suit :

- Merzak Remki, président ;
- Fouzi Benzaid, représentant du ministre chargé de l'énergie, membre;
- Ammar Zaabat, représentant du ministre de la défense nationale, membre ;
- Nabil Hamidi, représentant du département du renseignement et de la sécurité/MDN, membre;

- Abdelkader Zerguerras, représentant du ministre chargé de l'intérieur, membre;
- Mahmoud Jaouder Abdellatif, représentant du ministre de la justice, garde des sceaux, membre ;
- Elhadj Lamine, représentant du ministre chargé des affaires étrangères, membre;
- Kahina Belmouloud, représentante du ministre chargé des finances, membre;
- Mohammed Boudjema, représentant du ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, membre;
- Abdelkrim Rezal, représentant du ministre chargé des transports, membre;
- Lynda Khoualed, représentante du ministre chargé de la santé, membre;
- Mohamed Moulay, président du conseil scientifique et pédagogique du centre de formation et d'appui à la sécurité nucléaire, membre.

Le présent arrêté prend effet à compter du 25 juin 2018.

MINISTERE DE LA CULTURE

Arrêté interministériel du 27 Dhou El Kaâda 1439 correspondant au 9 août 2018 portant ouverture de la filière « Arts visuels », spécialités « Arts plastiques » et « Design », domaine « Arts » et fixant les conditions d'accès, d'orientation et de réorientation, le contenu des programmes, la durée et le régime des études et la composition des jurys d'examen en vue de l'obtention du diplôme de master professionnalisant à l'école supérieure des Beaux-arts.

Le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique,

Le ministre de la culture,

Vu la loi n° 99-05 du 18 Dhou El Hidja 1419 correspondant au 4 avril 1999, modifiée et complétée, portant loi d'orientation sur l'enseignement supérieur;

Vu le décret n° 83-363 du 28 mai 1983 relatif à l'exercice de la tutelle pédagogique sur les établissements de formation supérieure ;

Vu le décret n° 85-243 du 1er octobre 1985 portant statut-type des instituts nationaux de formation supérieure ;

Vu le décret n° 85-257 du 22 octobre 1985 érigeant l'école nationale des Beaux-arts en école supérieure des Beaux-arts ;

Vu le décret présidentiel n° 17-243 du 25 Dhou El Kaâda 1438 correspondant au 17 août 2017, modifié, portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret exécutif n° 05-79 du 17 Moharram 1426 correspondant au 26 février 2005 fixant les attributions du ministre de la culture ;

Vu le décret exécutif n° 08-265 du 17 Chaâbane 1429 correspondant au 19 août 2008 portant régime des études en vue de l'obtention du diplôme de licence, du diplôme de master et du diplôme de doctorat ;

Vu le décret exécutif n° 13-77 du 18 Rabie El Aouel 1434 correspondant au 30 janvier 2013 fixant les attributions du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ;

Vu l'arrêté interministériel du 2 Moharram 1428 correspondant au 21 janvier 2007, complété, portant création, composition, organisation et fonctionnement de la commission sectorielle de la tutelle pédagogique sur les établissements de formation supérieure relevant du ministère de la culture ;

Sur avis de la commission nationale d'habilitation lors de sa session du 17 juillet 2017;

Arrêtent:

Article 1er. — En application des dispositions de l'article 3 du décret n° 83-363 du 28 mai 1983, susvisé, le présent arrêté a pour objet l'ouverture de la filière « Arts visuels », spécialités « Arts plastiques » et « Design », domaine « Arts » et de fixer les conditions d'accès, d'orientation et de réorientation, le contenu des programmes, la durée et le régime des études et la composition des jurys d'examen en vue de l'obtention du diplôme de master professionnalisant à l'école supérieure des Beaux-arts.

Art. 2. — La filière « Arts visuels », citée à l'article 1er ci-dessus, ouverte à compter de l'année universitaire 2017-2018, se décline en deux (2) spécialités conformément au tableau ci-après :

Domaine	Filière	Spécialités
Arts	Arts visuels	1- Arts plastiques :

- Art. 3. Les programmes pédagogiques de la filière et ses spécialités citées à l'article 1er ci-dessus, ouvertes à compter de l'année universitaire 2017-2018, sont fixés conformément à l'annexe du présent arrêté.
- Art. 4. L'accès à l'école supérieure des Beaux-arts en vue de l'obtention du diplôme de master professionnalisant, est organisé par voie de concours.

Les candidats au concours d'accès à l'école supérieure des Beaux-arts doivent être titulaires du baccalauréat de l'enseignement secondaire toutes séries ou d'un titre étranger reconnu équivalent et réussir au concours.

Le concours d'accès comprend trois (3) épreuves :

- 1. une épreuve de dessin, coefficient 4;
- 2. une épreuve de culture générale, coefficient 2 ;
- 3. une épreuve orale avec un jury portant sur la présentation des travaux du candidat, coefficient 3.

La moyenne d'accès est calculée sur la base des notes des épreuves citées ci-dessus, affectées de leur coefficient respectif.

- Art. 5. La date du concours, cité à l'article 4 ci-dessus, est publiée sur le site web de l'école, par voie de presse, d'affichage ou par tout autre moyen approprié.
- Art. 6. Le concours d'accès à l'école supérieure des Beaux-arts est organisé par une commission chargée du concours désignée ci-après la « commission ».

La commission examine la conformité des dossiers de candidature au concours et en dresse la liste des candidats.

Elle établit la liste des candidats reçus au concours par ordre de mérite sur la base du procès-verbal des délibérations du jury du concours.

- Art. 7. La commission est composée :
- du directeur de l'école, président ;
- du sous-directeur des affaires pédagogiques de l'école;
- d'un enseignant permanent parmi les plus haut gradés de l'école;
 - du représentant du ministère de la culture ;
- du représentant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.
- Art. 8. Les dispositions des articles 3 et 4 du présent arrêté peuvent être modifiées et/ou complétées sur proposition du conseil pédagogique de l'école et après approbation des deux tiers (2/3) des membres de la commission sectorielle.
- Art. 9. L'orientation, la réorientation, la durée, le régime des études et les modalités d'évaluation et de progression des étudiants sont ceux en vigueur dans les établissements d'enseignement et de formation supérieurs relevant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Les crédits des unités d'enseignement fondamental des différents ateliers ne sont pas compensables.

- Art. 10. Les dispositions du présent arrêté s'appliquent aux étudiants inscrits, à compter de l'année universitaire 2017-2018.
- Art. 11. Le directeur général des enseignements et de la formation supérieurs du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, le directeur de l'administration et des moyens du ministère de la culture et le directeur de l'école supérieure des Beaux-arts, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.
- Art. 12. Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 27 Dhou El Kaâda 1439 correspondant au 9 août 2018.

Le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique Le ministre de la culture

Tahar HADJAR

Azzedine MIHOUBI

ANNEXE

Programme pédagogique en vue de l'obtention du diplôme de master professionnalisant à l'école supérieure des Beaux-arts

Semestres	Unités d'e	enseigi	nement		N	latières (constitu	ant l'un	ité d'ens	seignement		
						VHS	Volun	ne horai	re hebdo	omadaire		
	Nature	Code	Coeff.	Crédits	Intitulés des matières	14-16 Sem.	Cours	TD	TP	Travail individuel	l	Crédits
	Unité d'enseignement fondamentale	UEF	12	16	Initiation au volume 1 (espace, sculpture, céramique)	90h	_	_	6h00	_	4	5
					Initiation à l'image 1 (graphique, peinture, miniature)	90h	_		6h00	_	4	5
S					Dessin d'observation 1	45h	_	_	3h00	_	2	3
Semestre 1					Etude documentaire 1	45h	_	3h00	_	_	2	3
	Unité d'enseignement de méthodologie	UEM	3	5	Méthodologie générale 1	22h30	1h30	_	_	_	1	2
	de methodologie				Théorie de la couleur	45h	1h30	1h30	_	_	2	3
	Unité d'enseignement de découverte	UED	3	5	Histoire de l'art 1	22h30	1h30	1	_	_	1	2
	de deconverte				Volume et géométrie descriptive	45h	1h30	1h30	_	_	2	3
	Unité d'enseignement transversale	UET	2	4	Langue anglaise 2	22h30	1h30	-	_	_	1	2
	transversare	ansversare		Initiation à l'informatique 1	22h30	_	1h30	_	_	1	2	
	Total semestr	e 1	20	30	_	450 h	7h30	7h30	15h00	_	20	30

Semestres	Unités d'e	enseigi	nement		N	latières (constitu	ant l'un	ité d'ens	seignement		
							Volun	ne horai	re hebdo	omadaire		
	Nature	Code	Coeff.	Crédits	Intitulés des matières	VHS 14-16 Sem	Cours	TD	TP	Travail individuel		Crédits
	Unité d'enseignement fondamentale	UEF	12	16	Initiation au volume 2 (espace, sculpture, céramique)	90h	_	_	6h00	_	4	5
					Initiation à l'image 2 (graphique, peinture, miniature)	90h	_	_	6h00	_	4	5
Se					Dessin d'observation 2	45h	_	_	3h00	_	2	3
Semestre 2					Etude documentaire 2	45h	_	3h00	_	_	2	3
	Unité d'enseignement	UEM	3	5	Méthodologie générale 2	22h30	1h30	_	_	_	1	2
	de méthodologie				Perspective	45h	1h30	1h30	_	_	2	3
	Unité d'enseignement de découverte	UED	3	5	Histoire de l'art 2	22h30	1h30	_	_	_	1	2
	de decouverte				Stage d'initiation	45h	_	3h00	_	_	2	3
	Unité d'enseignement	UET	2	4	Langue anglaise 2	22h30	1h30	_	_	_	1	2
	transversale				Initiation à l'informatique 2	22h30	_	1h30	_	_	1	2
	Total semestr	re 2	20	30	_	450 h	6h00	9h00	15h00	_	20	30

Semestres	Unités d'	enseigi	nement		N	Matières (constitu	ant l'un	ité d'ens	seignement		
							Volun	ne horai	re hebdo	omadaire		
	Nature	Code	Coeff.	Credits	des matières	VHS 14-16 Sem.	Cours	TD	TP	Travail individuel		Crédits
	Unité d'enseignement fondamentale	UEF	13	16	Atelier volume	180h	_	_	9h00	3h00	9	10
					Dessin d'expression 1	45h	_	_	3h00	_	2	3
					Anatomie	45h	_	_	3h00	_	2	3
Sem	Unité d'enseignement de méthodologie	UEM	3	6	Méthodologie du projet	22h30	1h30	_	_	_	1	2
Semestre 3					Technologie des matériaux	22h30	1h30	_	_	_	1	2
					Gravure	22h30	1h30	_	_	_	1	2
·	Unité d'enseignement de découverte	UED	2	4	Histoire de l'art 3	22h30	1h30	_	_	_	1	2
					Psychologie de l'art	22h30	1h30	_	_	_	1	2
	Unité d'enseignement transversale	UET	2	4	Langue anglaise 3	22h30	1h30	_	_	_	1	2
					Informatique 3	22h30	_	1h30	_	_	1	2
	Total semest	re 3	20	30	-	427h30	9h00	1h30	15h00	3h00	20	30

Semestres	Unités d'	enseigi	nement		N	Aatières (constitua	ant l'un	ité d'ens	seignement	;	
					Intitulés	VHS	Volum	ne horai	re hebdo	omadaire	Coeff.	Crédits
	Nature	Code	Coeff.	Crédits	des matières	14-16 Sem.	Cours	TD	TP	Travail individuel		
	Unité d'enseignement	UEF	12	15	Atelier volume	180h	_	_	9h00	3h00	9	10
	fondamentale				Dessin d'expression 2	45h	_	_	3h00	_	2	3
					Règles et techniques de composition	22h30	_	1h30	_	_	1	2
()	Unité d'enseignement de méthodologie	UEM	3	5	Echanges professionnels (conférences / débats/ workshop)	45h	3h00	_		_	2	3
					Techniques de la mosaïque	22h30	1h30			_	1	2
	Unité d'enseignement	UED	3	6	Histoire de l'art 4	22h30	1h30	_	_	_	1	2
	de découverte				Esthétique et philosophie de l'art	22h30	1h30	_	_	_	1	2
					Sociologie de l'art	22h30	1h30	_	_	_	1	2
	Unité d'enseignement transversale	UET	2	4	Langue anglaise 4	22h30	1h30	_	_	_	1	2
	transversare				Informatique 4	22h30	_	1h30	_	_	1	2
	Total semest	re 4	20	30	_	427h30	10h30	3h00	12h00	3h00	20	30

Semestres	Unités d'	enseigi	nement		N	Aatières (constitu	ant l'un	ité d'ens	seignement		
							Volun	ne horai	ire hebdo	omadaire		
	Nature	Code	Coeff.	Crédits	Intitulés des matières	VHS 14-16 Sem.	Cours	TD	TP	Travail individuel		Crédits
	Unité d'enseignement fondamentale	UEF	12	16	Atelier volume	135h	_	_	6h00	3h00	6	7
	101101111011111111111111111111111111111				Stage d'imprégnation	45h	_	_	3h00	_	2	3
					Dessin d'expression 3	45h	_	_	3h00	_	2	3
So					Ornementation et calligraphie	45 h	_	_	3h00	_	2	3
Semestre 5	Unité d'enseignement de méthodologie	UEM	3	6	Analyse d'œuvres	22h30	1h30	ı	_	_	1	2
	de memodologie				Architecture et environnement	22h30	1h30	_	_	_	1	2
					Photographie	22h30	1h30	_	_	_	1	2
	Unité d'enseignement	UED	2	4	Art musulman	22h30	1h30	_	_	_	1	2
	de découverte				Droit du travail et pratique professionnelle	22h30	1h30	_	_	_	1	2
	Unité d'enseignement transversale	UET	2	4	Langue anglaise 5	22h30	1h30	_	_	_	1	2
	uansversare				Informatique 5	22h30	_	1h30	_	_	1	2
	Total semest	re 5	19	30	_	427h30	9h00	1h30	15h00	3h00	19	30

Semestres	Unités d'	enseigi	nement		N	/Iatières	constitu	ant l'un	ité d'ens	seignement		
						VHS	Volun	ne horai	ire hebdo	omadaire	Coeff.	Crédits
	Nature	Code	Coeff.	Crédits	Intitulés des matières	14-16 Sem.	Cours	TD	TP	Travail individuel		
	Unité d'enseignement fondamentale	UEF	14	17	Atelier de volume	135h	_	_	6h00	3h00	6	7
					Stage de fin d'études	90h	_	_	6h00	_	4	5
Semestre 6					Rédaction du mémoire	90h	_	_	_	6h00	4	5
e 6	Unité d'enseignement de méthodologie	UEM	4	5	Animation 3D	90h	_	_	6h00	_	4	5
	Unité d'enseignement de découverte	UED	3	4	Séminaire	67h30	_	4h30	_	_	3	4
	Unité	UET	2	4	Langue anglaise 6	22h30	1h30	_	_	_	1	2
	d'enseignement transversale	UEI	2	4	Informatique 6	22h30	_	1h30	_	_	1	2
	Total semestr	re 6	23	30	_	517h30	1h30	6h00	18h00	9h00	23	30

Semestres	Unités d'	enseigi	nement		N	Matières (Matières constituant l'unité d'enseignement						
							Volun	ne horai	ire hebdo	omadaire	Coeff	Crédits	
	Nature	Code	Coeff.	Crédits	Intitulés des matières	VHS 14-16 Sem.	Cours	TD	TP	Travail individuel			
	Unité d'enseignement fondamentale	UEF	12	17	Atelier de synthèse 1	180h	_	_	10h30	1h30	6	9	
	iondamentale				Matières et techniques (moulage et travail du verre)	90h	_		3h00	3h00	3	4	
					Matières et techniques (modelage, moulage et assemblage)	90h	_		3h00	3h00	3	4	
	Unité d'enseignement de méthodologie	UEM	5	9	Généralités et chimie des silicates et traitement des matières premières	45h	1h30		3h00	1h30	2	3	
					Théorie de la couleur dans l'émaillerie	67h30	1h30		3h00		2	4	
					Dessin et techniques de l'estampe	45h	_	_	3h00	_	1	2	
	Unité d'enseignement de découverte	UED	1	2	Critique et théorie de l'art 1	45h	1h30	_	_	1h30	1	2	
,	Unité d'enseignement transversale	UET	2	2	Anglais de la communication 1	22h30	1h30	_	_	_	1	1	
					Modélisation 3D 1	22h30	_	1h30	_	_	1	1	
	Total semest	Total semestre 7 20 30			_	607h30	6h00	1h30	22h30	10h30	20	30	

Semestres	Unités d'o	enseigi	nement		N	√atières •	constitu	ant l'un	ité d'ens	seignement	į	
	Nature	Code	Coeff	Crédits	Intitulés	VHS	Volum	ne horai	re hebdo	omadaire	Coeff.	Crédits
	Nature	Code		Cicuits	des matières	14-16 Sem.	Cours	TD	TP	Travail individuel		
	Unité d'enseignement fondamentale	UEF	12	17	Atelier de synthèse 2	180h	_	_	10h30	1h30	6	9
	Tondamentaic				Art mural et art du verre	90h	_	_	3h00	3h00	3	4
					Métal et sculpture monumentale	90h	_	_	3h00	3h00	3	4
Semestre 8	Unité d'enseignement de méthodologie	UEM	6	8	Technologie appliquée à la céramique et à la sculpture	67h30	3h00	_	_	1h30	3	4
tre 8					Workshop (rencontres professionnelles et invités spécialisés)	67h30	_	_	3h00	1h30	3	4
	Unité d'enseignement de découverte	UED	2	3	Critique et théories de l'art 2	22h30	1h30	_	_	_	1	1
					Art et patrimoine (sortie sur site et musées)	45h	_	1h30	_	1h30	1	2
	Unité d'enseignement transversale	UET	2	2	Anglais de la communication 2	22h30	1h30	_	_	_	1	1
					Modélisation 3D 2	22h30	_	1h30	_	_	1	1
	Total semesti	re 8	22	30	_	607h30	6h00	3h00	19h30	12h00	22	30

Semestres	Unités d'	enseigi	nement		N	Matières	constitu	ant l'un	ité d'ens	eignement		
	Nature	Codo	Coeff	Crédits	Intitulés	VHS	Volum	ne horai	re hebdo	omadaire	Coeff.	Crédits
	Nature	Code	Cocii.	Credits	des matières	14-16 Sem.	Cours	TD	TP	Travail individuel		
	Unité d'enseignement fondamentale	UEF	12	17	Atelier de synthèse 3	180h	_		10h30	1h30	6	9
					Art mural et art du verre	90h	_	_	3h00	3h00	3	4
					Métal et sculpture monumentale	90h	_		3h00	3h00	3	4
Semestre 9	Unité d'enseignement de méthodologie	UEM	7	9	Technologie appliquée à la céramique et à la sculpture	67h30	3h00		I	1h30	3	4
					Workshop (rencontres professionnelles et invités spécialisés)	90h		1	3h00	3h00	4	5
-	Unité d'enseignement de découverte	UED	1	2	Critique et théories de l'art 3	45h	1h30		_	1h30	1	2
	Unité d'enseignement transversale	UET	2	2	Anglais de la communication 3	22h30	1h30	_	_	_	1	1
					Modélisation 3D 3	22h30	_	1h30	-	_	1	1
	Total semest	re 9	22	30	_	607h30	6h00	1h30	19h30	13h30	22	30

Semestres	Unités d'	enseigi	nement		N	Aatières (constitua	ant l'un	ité d'ens	seignement		
	N	Codo	Coeff	Crédits	Intitulés	VHS	Volun	ne hora	ire hebd	omadaire	Coeff.	Crédits
	Nature	Code	Coeff.	Credits	des matières	14-16 Sem.	Cours	TD	TP	Travail individuel		
Semestre 10	Unité d'enseignement fondamentale	UEF	10	14	Travail personnel / Mémoire de fin d'études	270h				_	10	14
10	Unité d'enseignement de méthodologie	UEM	5	7	Stage en entreprise	135 h	_		_	_	5	7
	Unité d'enseignement de découverte	UED	1	2	Séminaires	45 h	_		_	_	1	2
	Unité d'enseignement transversale	UET	5	7	Autres (sorties/visites)	135 h	_		_	_	5	7
	Total semestr	re 10	21	30	_	585h00	_	_	_	_	21	30

Semestres	Unités d'e	enseigr	nement		N.	latières o	constitu	ant l'un	ité d'ens	seignement	-	
							Volum	ne horai	re hebdo	omadaire		
	Nature	Code	Coeff.	Crédits	Intitulés des matières	VHS 14-16 Sem	Cours	TD	TP	Travail individuel		Crédits
	Unité d'enseignement fondamentale	UEF	12	16	Initiation au volume 1 (espace, sculpture, céramique)	90h	_	_	6h00	_	4	5
					Initiation à l'image 1 (graphique, peinture, miniature)	90h	-	-	6h00	_	4	5
Semestre 1					Dessin d'observation 1	45h	_	_	3h00	_	2	3
					Etude documentaire 1	45h	_	3h00	_	_	2	3
1	Unité d'enseignement de méthodologie	UEM	3	5	Méthodologie générale 1	22h30	1h30	_	_	_	1	2
	de methodologie				Théorie de la couleur	45h	1h30	1h30	_	_	2	3
	Unité d'enseignement de découverte	UED	3	5	Histoire de l'art 1	22h30	1h30	_	_	_	1	2
	de decouverte				Volume et géométrie descriptive	45h	1h30	1h30	_	_	2	3
	Unité d'enseignement transversale	UET	2	4	Langue anglaise 1	22h30	1h30	_	_	_	1	2
	uansversale				Initiation à l'informatique 1	22h30		1h30	_	_	1	2
	Total semestr	e 1	20	30	_	450 h	7h30	7h30	15h00	_	20	30

Semestres	Unités d'e	enseigi	nement		N.	latières o	constitu	ant l'un	ité d'ens	seignement		
	Nature	Code	Coeff	Crédits	Intitulés	VHS	Volum	ne horai	ire hebdo	omadaire	Care	C.C.T.
	1vature	Code	CUEII.	Cicuits	des matières	14-16 Sem.	Cours	TD	TP	Travail individuel	Coeff.	Crédit
	Unité d'enseignement fondamentale	UEF	12	16	Initiation au volume 2 (espace, sculpture, céramique)	90h		_	6h00	_	4	5
					Initiation à l'image 2 (graphique, peinture, miniature)	90h		ı	6h00	_	4	5
Sem					Dessin d'observation 2	45h	_		3h00	_	2	3
Semestre 2					Etude documentaire 2	45h		3h00		_	2	3
	Unité d'enseignement de méthodologie	UEM	3	5	Méthodologie générale 2	22h30	1h30	_	_	_	1	2
	de memodologie				Perspective	45h	1h30	1h30	_	_	2	3
	Unité d'enseignement de découverte	UED	3	5	Histoire de l'art 2	22h30	1h30	_	_	_	1	2
	de decouverte				Stage d'initiation	45h		3h00	_	_	2	3
	Unité d'enseignement transversale	UET	2	4	Langue anglaise 2	22h30	1h30	-	_	_	1	2
	uansversale				Initiation à l'informatique 2	22h30	_	1h30	_	_	1	2
	Total semestr	re 2	20	30	_	450 h	6h00	9h00	15h00	_	20	30

Semestres	Unités d'	enseigi	nement		N	/atières	constitu	ant l'un	ité d'ens	seignement	-	
	Nature	Code	Coeff	Crédits	Intitulés	VHS 14-16	Volun	ne horai	re hebdo	omadaire	Coeff.	Crédits
	rvacure	Code	C0 C 11.	Credits	des matières	Sem.	Cours	TD	TP	Travail individuel		
	Unité d'enseignement fondamentale	UEF	13	16	Atelier d'expression picturale	180h	_	_	9h00	3h00	9	10
					Dessin d'expression 1	45h	_	-	3h00	_	2	3
					Anatomie	45h	_	_	3h00	_	2	3
Semestre	Unité d'enseignement de méthodologie	UEM	3	6	Méthodologie du projet	22h30	1h30	_	_	_	1	2
estre 3					Illustration 1	22h30	1h30	1h30	_	_	1	2
					Sémiologie de l'image	22h30	1h30	_	_	_	1	2
	Unité d'enseignement de découverte	UED	2	4	Histoire de l'art 3	22h30	1h30	1	_	_	1	2
					Psychologie de l'art	22h30	1h30	_	_	_	1	2
	Unité d'enseignement transversale	UET	2	4	Langue anglaise 3	22h30	1h30	-	_	_	1	2
					Informatique 3	22h30	_	1h30	_	_	1	2
	Total semest	re 3	20	30	_	427h30	7h30	3h00	15h00	3h00	20	30

Semestres	Unités d'	enseigi	nement		N	Aatières (constitua	ant l'un	ité d'ens	seignement		
	Natara		C "	C. (1)	Intitulés	VHS	Volum	ne horai	re hebdo	omadaire	Coeff.	Crédit
	Nature	Code	Coeff.	Crédits	des matières	14-16 Sem.	Cours	TD	TP	Travail individuel		
	Unité d'enseignement fondamentale	UEF	12	15	Atelier d'expression picturale	180h	_	_	9h00	3h00	9	10
					Dessin d'expression 2	45h	_	_	3h00	_	2	3
					Règles et techniques de composition	22h30	_	1h30	_	_	1	2
	Unité d'enseignement de méthodologie	UEM	3	5	Echanges professionnels (conférences / débats/ workshop)	45 h	3h00	_	_	_	2	3
					Illustration 2	22h30	-	1h30	_	_	1	2
	Unité d'enseignement de découverte	UED	3	6	Histoire de l'art 4	22h30	1h30	_	_	_	1	2
					Esthétique et philosophie de l'art	22h30	1h30	_	_	_	1	2
					Sociologie de l'art	22h30	1h30	_	_	_	1	2
	Unité d'enseignement transversale	UET	2	4	Langue anglaise 4	22h30	1h30	_	_	_	1	2
					Informatique 4	22h30	1	1h30	_	_	1	2
	Total semest	te 4	20	30	_	427h30	10h30	4h30	12h00	3h00	20	30

Semestres	Unités d'	enseigi	nement		N	Aatières (constitu	ant l'un	ité d'ens	seignement	-	
	N.		G 22		Intitulés	VHS	Volun	ne horai	ire hebdo	omadaire	Coeff.	Crédit
	Nature	Code	Coeff.	Crédits	des matières	14-16 Sem.	Cours	TD	TP	Travail individuel		
	Unité d'enseignement fondamentale	UEF	12	16	Atelier d'expression picturale	135h	_	_	6h00	3h00	6	7
					Stage d'imprégnation	45h	_	_	3h00	_	2	3
					Dessin d'expression 3	45h	_	_	3h00	_	2	3
Semes					Ornementation et calligraphie	45 h	_	_	3h00	_	2	3
	Unité d'enseignement de méthodologie	UEM	3	6	Analyse d'œuvres	22h30	1h30	_	_	_	1	2
					Gravure	22h30	1h30	_	_	_	1	2
					Photographie	22h30	_	1h30	_	_	1	2
	Unité d'enseignement	UED	2	4	Art musulman	22h30	1h30	_	_	_	1	2
	de découverte				Droit du travail et pratique professionnelle	22h30	1h30	_	_	_	1	2
	Unité d'enseignement transversale	UET	2	4	Langue anglaise 5	22h30	1h30	_	_	_	1	2
					Informatique 5	22h30	_	1h30	_	_	1	2
	Total semest	re 5	19	30	_	427h30	7h30	3h00	15h00	3h00	19	30

Semestres	Unités d'	enseigi	nement		N	Matières (constitu	ant l'un	ité d'ens	seignement	-	
			G 60		Intitulés	VHS	Volun	ne horai	ire hebdo	omadaire	G &	G (I'
	Nature	Code	Coeff.	Crédits	des matières	14-16 Sem.	Cours	TD	TP	Travail individuel	Coeff.	Crédits
	Unité d'enseignement fondamentale	UEF	14	17	Atelier d'expression picturale	135h	_	_	6h00	3h00	6	7
					Stage de fin d'études	90h	_	_	6h00	_	4	5
Semestre 6					Rédaction du mémoire	90h	_	_	ı	6h00	4	5
	Unité d'enseignement de méthodologie	UEM	4	5	Animation 3D	90h	_	_	6h00	_	4	5
	Unité d'enseignement de découverte	UED	3	4	Séminaire	67h30	_	4h30	_	_	3	4
	Unité d'enseignement transversale	UET	2	4	Langue anglaise 6	22h30	1h30	_	_	_	1	2
					Informatique 6	22h30	_	1h30	_	_	1	2
	Total semest	re 6	23	30	_	517h30	1h30	6h00	18h00	9h00	23	30

Semestres	Unités d'	enseigi	nement		N	Matières (constitua	ant l'un	ité d'ens	seignement		
	Nature	Code	Coeff.	Crédits	Intitulés	VHS	Volum	ne horai	ire hebdo	omadaire		
		0000			des matières	14-16 Sem.	Cours	TD	TD	Travail individuel	Coeff.	Crédits
	Unité d'enseignement fondamentale	UEF	12	17	Atelier de synthèse 1	180h	_	_	10h30	1h30	6	9
					Techniques 1	90h	_	_	3h00	3h00	3	4
					Dessin 1	90h	_	_	3h00	3h00	3	4
Semestre 7	Unité d'enseignement	UEM	6	9	Estampe 1	45h	_	_	3h00	_	2	3
7	☐ Unité ☐ d'enseignemen ☐ de méthodologi				Expression picturale patrimoniale 1	45h	_	_	3h00	_	2	3
					Art mural	45h	_	_	3h00	_	2	3
	Unité d'enseignement de découverte	UED	1	2	Critique et théorie de l'art 1	45h	1h30	_	_	1h30	1	2
	Unité d'enseignement transversale	UET	2	2	Anglais de la communication	22h30	1h30	_	_	_	1	1
					Infographie 1	22h30	_	1h30	_	_	1	1
	Total semest	re 7	21	30	_	585h	3h00	1h30	25h30	9h00	21	30

Semestres	Unités d'	enseigı	nement		N	Matières (constitu	ant l'un	ité d'ens	eignement		
					T - 12	VHS	Volun	ne horai	re hebdo	omadaire	Coeff	Crédits
	Nature	Code	Coeff.	Crédits	Intitulés des matières	14-16 Sem.	Cours	TD	TP	Travail individuel		Credit
	Unité d'enseignement fondamentale	UEF	12	17	Atelier de synthèse 2	180h	_	_	10h30	1h30	6	9
					Techniques 2	90h	_	_	3h00	3h00	3	4
					Dessin 2	90h	_	_	3h00	3h00	3	4
	Unité d'enseignement	UEM	6	9	Estampe 2	45h	_	1	3h00	-	2	3
	de méthodologie				Expression picturale patrimoniale 2	45h			3h00	I	2	3
					Workshop (rencontres professionnelles et invités spécialisés)	45h	_		3h00	Ι	2	3
	Unité d'enseignement de découverte	UED	1	2	Critique et théories de l'art 2	45 h	1h30	_	_	1h30	1	2
	Unité d'enseignement transversale	UET	2	2	Anglais de la communication 2	22h30	1h30	ı	_	_	1	1
					Infographie 2	22h30	_	1h30	_	_	1	1
	Total semest	re 8	21	30	_	585h	3h00	1h30	25h30	9h00	21	30

Semestres	Unités d'	enseigi	nement		N	Matières	constitu	ant l'un	ité d'ens	seignement	t	
	Nature	Code	Coeff.	Crédits	Intitulés	VHS 14-16	Volun	ne horai	ire hebdo	omadaire	Cooff	Cuá dita
		Code			des matières	Sem.	Cours	TD	TP	Travail individuel		Crédits
	Unité d'enseignement fondamentale	UEF	12	17	Atelier de synthèse 3	180h	_	_	10h30	1h30	6	9
					Techniques 3	90h	_		3h00	3h00	3	4
					Dessin 3	90h	_	_	3h00	3h00	3	4
	Unité d'enseignement	UEM	6	9	Estampe 3	45h	_		3h00	_	2	3
Semestre 9	de méthodologie				Expression picturale patrimoniale 3	45h	_		3h00	_	2	3
					Workshop (rencontres professionnelles et invités spécialisés)	45h			3h00	_	2	3
	Unité d'enseignement de découverte	UED	1	2	Critique et théories de l'art 3	45 h	1h30	_	_	1h30	1	2
	Unité d'enseignement transversale	UET	2	2	Anglais de la communication 3	22h30	1h30	_	_	_	1	1
					Infographie 3	22h30		1h30	_	_	1	1
	Total semest	re 9	21	30	_	585h	3h00	1h30	25h30	9h00	21	30

Semestres	Unités d'	enseigi	nement		N	Aatières (constitu	ant l'un	ité d'ens	seignement		
	Nature	Code	Coeff.	Crédits	Intitulés	VHS	Volur	ne hora	ire hebd	omadaire	Coeff.	Crédits
	rvature	Code	Coon.	Credits	des matières	14-16 Sem.	Cours	TD	TP	Travail individuel		
Se	Unité d'enseignement fondamentale	UEF	10	14	Travail personnel / Mémoire de fin d'études	270h	_		_	_	10	14
Semestre 10	Unité d'enseignement de méthodologie	UEM	5	7	Stage en entreprise	135 h	_		_	_	5	7
	Unité d'enseignement de découverte	UED	1	2	Séminaires	45 h	_		_	_	1	2
	Unité d'enseignement transversale	UET	5	7	Autres (sorties/visites)	135 h	_		_	_	5	7
	Total semestr	e 10	21	30	_	585h00	_	_	_	_	21	30

Filière « Arts visuels » / Spécialité : 2 - Design / a) Espace / Socle commun :

Semestres	Unités d'e	enseigi	nement		N	latières (constitu	ant l'un	ité d'ens	seignement		
	Nature	Code	Coeff	Crédits	Intitulés	VHS 14-16	Volun	ne horai	re hebdo	omadaire	Coeff	Crédits
		Code	Coon.	Credits	des matières	Sem.	Cours	TD	TP	Travail individuel		Cicuits
	Unité d'enseignement fondamentale	UEF	12	16	Initiation au volume 1 (espace, sculpture, céramique)	90h	-		6h00	_	4	5
Sı					Initiation à l'image 1 (graphique, peinture, miniature)	90h	_	_	6h00	_	4	5
					Dessin d'observation 1	45h	_	_	3h00	_	2	3
Semestre 1					Etude documentaire 1	45h	_	3h00	_	_	2	3
	Unité d'enseignement de méthodologie	UEM	3	5	Méthodologie générale 1	22h30	1h30	1h30	_	_	1	2
	de methodologie				Théorie de la couleur	45h	1h30	1h30	_	_	2	3
	Unité d'enseignement de découverte	UED	3	5	Histoire de l'art 1	22h30	1h30	_	_	_	1	2
	de decouverte				Volume et géométrie descriptive	45h	1h30	_	_	_	2	3
	Unité d'enseignement transversale	UET	2	4	Langue anglaise 1	22h30	1h30	_	_	_	1	2
	transversare	ransversale			Initiation à l'informatique 1	22h30	_	1h30	_	_	1	2
	Total semestr	re 1	20	30	_	450 h	7h30	7h30	15h00	_	20	30

Filière « Arts visuels » / Spécialité : 2 - Design / a) Espace / Socle commun :

Semestres	Unités d'e	enseigi	nement		N	latières (constitu	ant l'un	ité d'ens	seignement		
			Coeff.	Crédits		VHS	Volum					
	Nature	Code			Intitulés des matières	14-16 Sem.	Cours	TD	TP	Travail individuel	Coeff.	Crédits
	Unité d'enseignement fondamentale	UEF	12	16	Initiation au volume 2 (espace, sculpture, céramique)	90h	-	-	6h00	_	4	5
					Initiation à l'image 2 (graphique, peinture, miniature)	90h	_		6h00	_	4	5
					Dessin d'observation 2	45h	_	_	3h00	_	2	3
Semestre					Etude documentaire 2	45h	_	3h00	_	_	2	3
stre 2	Unité d'enseignement de méthodologie	UEM	3	5	Méthodologie générale 2	22h30	1h30	-	_	_	1	2
	de memodologie				Perspective	45h	1h30	1h30	_	_	2	3
	Unité d'enseignement	UED	3	5	Histoire de l'art 2	22h30	1h30	_	_	_	1	2
	de découverte				Stage d'initiation (visite au musée, sortie sur site avec un rapport)	45h	_	3h00	_	_	2	3
	Unité d'enseignement transversale	UET	2	4	Langue anglaise 2	22h30	1h30	-	_	_	1	2
	transversale				Initiation à l'informatique 2	22h30	_	1h30	_	_	1	2
	Total semestr	re 2	20	30	_	450 h	6h00	9h00	15h00	_	20	30

Semestres	Unités d'	enseigi	nement		M	atières co	onstituai	nt l'uni	té d'ens	seignemen	t	
	Natara		C ff	Crédits	Intitulés	VHS 14-16 Sem.	Volum	e horai	Coeff.	Crádite		
	Nature	Code	Coeii.		des matières		Cours	TD	TP	Travail individuel		Credits
	Unité d'enseignement fondamentale	UEF	13	16	Atelier design espace	180h	_	_	9h00	3h00	9	10
	Tondamentale				Dessin d'expression 1	45h	_	_	3h00	_	2	3
					Tracé architectural	45h	_	3h00		_	2	3
Semestre 3	Unité d'enseignement de méthodologie		3	6	Méthodologie du projet	22h30	1h30	_	_	_	1	2
stre 3					Technologie des matériaux de construction	22h30	1h30	_	_	_	1	2
					Equipement 1	22h30	1h30	_	_	_	1	2
	Unité d'enseignement de découverte	UED	2	4	Histoire de l'art 3	22h30	1h30	_	_	_	1	2
	de decouverte				Psychologie de l'art	22h30	1h30	_	_	_	1	2
	Unité d'enseignement	UET	2	4	Langue anglaise 3	22h30	1h30	-	_	_	1	2
	transversale				Informatique 3	22h30	_	1h30	_	_	1	2
	Total semest	re 3	20	30	_	427h30	9h00	4h30 12h	12h00	3h00	20	30

Semestres	Unités d'	enseigi	nement		N	Aatières (constitua	ant l'un	ité d'ens	seignement		
	Nature	Code	Coeff.	Crédits	Intitulés des matières	VHS 14-16	Volum	Coeff.	Crédits			
		Code	Cocii.			Sem.	Cours	TD	TP	Travail individuel		
	Unité d'enseignement fondamentale	UEF	12	15	Atelier design espace	180h	_	_	9h00	3h00	9	10
	Tondamentale				Dessin d'expression 2	45h	_	_	3h00	_	2	3
					Initiation au mobilier	22h30	_	1h30	_	_	1	2
Semestre 4	Unité d'enseignement de méthodologie	UEM	3	5	Echanges professionnels (conférences/ débats/ workshop)	45h	3h00	_	l	_	2	3
					Equipement 2	22h30	1h30	_	_	_	1	2
	Unité d'enseignement de découverte	UED	3	6	Histoire de l'art 4	22h30	1h30	_		_	1	2
	de decouverte				Esthétique et philosophie de l'art 4	22h30	1h30		1	_	1	2
					Sociologie de l'art	22h30	1h30	_		_	1	2
	Unité d'enseignement transversale	UET	2	4	Langue anglaise 4	22h30	1h30	_	_	_	1	2
	transversare				Informatique 4	22h30	_	1h30		_	1	2
	Total semest	re 4	20	30	_	427h30	10h30	3h00	12h00	3h00	20	30

Semestres	Unités d'	enseigi	nement		N	Matières (constitu	ant l'un	ité d'ens	seignement		
	Nature	Code	Coeff.	Crédits	Intitulés	VHS 14-16	Volun	Coeff.	Crédits			
	1 (40.0010	Code			des matières	Sem.	Cours	TD	TP	Travail individuel		
	Unité d'enseignement	UEF	12	16	Atelier design espace	135h	_	_	6h00	3h00	6	7
	fondamentale				Stage d'imprégnation (bureau d'études et de réalisation)	45h	_	_	3h00	_	2	3
					Dessin d'expression 3	45h	_		3h00	_	2	3
Semestre					Mobilier	45 h	_	_	3h00	_	2	3
stre 5	Unité d'enseignement de méthodologie	UEM	3	6	Analyse d'œuvres d'architecture et de design	22h30	1h30	_	_	_	1	2
					Construction	22h30	1h30	_	_	_	1	2
					Eclairage	22h30	1h30	_	_	_	1	2
	Unité d'enseignement	UED	2	4	Photographie	22h30	1h30	_	-	_	1	2
	de découverte				Droit du travail et pratique professionnelle	22h30	1h30		I	_	1	2
	Unité d'enseignement transversale	UET	2	2 4	Langue anglaise 5	22h30	1h30		_	_	1	2
	transversale				Informatique 5	22h30	_	1h30	_	_	1	2
	Total semest	re 5	19	30	_	427h30	9h00	1h30	15h00	3h00	19	30

Semestres	Unités d'	enseigi	nement		N	Matières (constitu	ant l'un	ité d'ens	seignement		
	Nature	Code	Coeff.	Crédits	Intitulés	VHS 14-16	Volur	Coeff.	Crédits			
					des matières	Sem.	Cours	TD	TP	Travail individuel	cocii.	
	Unité d'enseignement fondamentale	UEF	14	17	Atelier design espace	135h	_	_	6h00	3h00	6	7
Semestre 6					Stage de fin d'études	90h	_	l	6h00	_	4	5
9 6					Rédaction du mémoire	90h		l	l	6h00	4	5
	Unité d'enseignement de méthodologie	UEM	4	5	Animation 3D	90h		-	6h00		4	5
	Unité d'enseignement de découverte	UED	3	4	Séminaire	67h30	_	4h30	_	_	3	4
	Unité d'enseignement transversale	UET	2	4	Langue anglaise 6	22h30	1h30	_	_	_	1	2
					Informatique 6	22h30	_	1h30	_	_	1	2
	Total semestr	re 6	23	30	_	517h30	1h30	6h00	18h00	9h00	23	30

Semestres	Unités d'	enseigi	nement		M	latières (constitu	ant l'un	ité d'ens	seignement		
	Nature	Code	Coeff.	Crédits	Intitulés	VHS 14-16	Volum	ne horai	re hebdo	omadaire	Coeff.	Crédits
		Code			des matières	Sem.	Cours	TD	TP	Travail individuel		
	Unité d'enseignement	UEF	13	18	Design espace	195h	_	_	9h00	4h00	7	10
	fondamentale				Mobilier (concept)	67h30	_	_	3h00	1h30	3	4
					Croquis (dessin d'architecture)	67h30	_	_	3h00	1h30	3	4
Semestre 7	Unité d'enseignement de méthodologie	UEM	6	8	Laboratoire d'expérimen- tation 1 (matériaux, tectures, couleurs et impression 3D	90h	_	_	3h00	3h00	4	5
	estre 7				Méthodologie du projet préprofessionnel 1	45 h	1h30	_	_	1h30	2	3
					Architecture et environnement	22h30	1h30	_	_	_	1	1
	Unité d'enseignement de découverte	UED	2	2	Structure des constructions tridimension- nelles 1	22h30	1h30	_	_	_	1	1
	Unité d'enseignement transversale	UET	2	2	Anglais de la communication 1	22h30	1h30		_	_	1	1
	u ansversale				Informatique (initiation 3D max)	22h30	_	1h30	_	_	1	1
	Total semest	re 7	23	30	_	555h	6h00	1h30	18h00	11h30	23	30

Semestres	Unités d'	enseigi	nement		M	[atières	constitu	ant l'un	ité d'ens	seignemen	t	
							Volun	ne hora	ire hebdo	omadaire		
	Nature	Code	Coeff.	Crédits	Intitulés des matières	VHS 14-16 Sem.	Cours	TD	TP	Travail individuel	Coeff.	Crédits
	Unité	UEF	13	18	Design espace	195h	_	_	9h00	4h00	7	10
	d'enseignement fondamentale				Mobilier (expérimentation et innovation)	67h30	_	_	3h00	1h30	3	4
					Scénographie 1	67h30	_	_	3h00	1h30	3	4
	Unité d'enseignement de méthodologie	UEM	6	8	Laboratoire d'expérimen- tation 2 (matériaux, tectures, couleurs et impression 3D	90h	_	_	3h00	3h00	4	5
tre 8	Semestre 8				Méthodologie du projet pré- professionnel 2	45 h	1h30	_	_	1h30	2	3
	Unité	UED	2	2	Photographie	22h30	1h30	_	_	_	1	1
	d'enseignement de découverte				Structure des constructions tridimension- nelles 2 (maquettes)	22h30	1h30	_	_	_	1	1
	Unité d'enseignement transversale Total semestre	UET	2	2	Anglais de la communication 2	22h30	1h30	_	_	_	1	1
					Informatique (approfondisse- ment 3D max)	22h30	_	1h30	_	_	1	1
		re 8	23	30	_	555h	6h00	1h30	18h00	11h30	23	30

Semestres	Unités d'	enseigi	nement		M	latières (constitu	ant l'un	ité d'ens	seignement	-	
	Nature	Code	Coeff.	Crédits	Intitulés	VHS 14-16	Volum	ne horai	re hebdo	omadaire	Coeff.	Crédits
					des matières	Sem.	Cours	TD	TP	Travail individuel		
	Unité	UEF	13	18	Design espace	195h	_	_	9h00	4h00	7	10
	d'enseignement fondamentale				Mobilier (expérimentation et innovation)	67h30	_	_	3h00	1h30	3	4
					Scénographie 2	67h30			3h00	1h30	3	4
Semestre 9	Unité d'enseignement de méthodologie	UEM	6	8	Workshop (rencontres professionnelles et invités spécialisés)	90h	_	_	4h30	1h30	4	5
stre 9					Méthodologie du projet pré- professionnel 3	45h	1h30		_	1h30	2	3
		UED	2	2	Analyse et critique de projet d'architecture et de design	22h30	1h30		_	_	1	1
					Eclairage et simulations	22h30	1h30		_	_	1	1
	Unité d'enseignement	UET	2	2	Anglais de la communication 3	22h30	1h30		_	_	1	1
	d'enseignement transversale				Informatique (initiation revit architecture)	22h30	_	1h30	_	_	1	1
	Total semest	re 9	23	30	_	555h	6h00	1h30	19h30	10h00	23	30

Semestres	Unités d'	enseigi	nement		N	Aatières (constitu	ant l'un	ité d'ens	seignement		
	Nature	Code	Coeff.	Crédits	Intitulés	VHS 14-16	Volur	ne hora	ire hebd	omadaire	Coeff.	Crédits
	1.00.00				des matières	Sem.	Cours	TD	TP	Travail individuel		
Sei	Unité d'enseignement fondamentale	UEF	10	14	Travail personnel/ Mémoire de fin d'études	270h			_	_	10	14
Semestre 10	Unité d'enseignement de méthodologie	UEM	5	7	Stage en entreprise	135 h	_	_	_	_	5	7
	Unité d'enseignement de découverte	UED	1	2	Séminaires	45 h	_		_	_	1	2
	Unité d'enseignement transversale	UET	5	7	Autres (sorties/visites)	135 h	_	_	_	_	5	7
	Total semestr	re 10	21	30	_	585h00	_	_	_	_	21	30

$Fili\`ere « Arts visuels » / Sp\'ecialit\'e : 2 - Design / b) \ Image - M\'edia / Socle \ commun :$

Semestres	Unités d'e	enseigi	nement		N.	latières (constitu	ant l'un	ité d'ens	seignement		
							Volum	ne horai	re hebdo	omadaire		
	Nature	Code	Coeff.	Crédits	Intitulés des matières	VHS 14-16 Sem.	Cours	TD	TP	Travail individuel	Coeff.	Crédit
	Unité d'enseignement fondamentale	UEF	12	16	Initiation au volume 1 (espace, sculpture, céramique)	90h	-		6h00	_	4	5
					Initiation à l'image 1 (graphique, peinture, miniature)	90h	_		6h00	_	4	5
Semestre 1					Dessin d'observation 1	45h	_		3h00	_	2	3
					Etude documentaire 1	45h	_	3h00	_	_	2	3
1	Unité d'enseignement	UEM	3	5	Méthodologie générale 1	22h30	1h30	_	_	_	1	2
	de méthodologie				Théorie de la couleur	45h	1h30	1h30	_	_	2	3
	Unité d'enseignement	UED	3	5	Histoire de l'art 1	22h30	1h30	1	_	_	1	2
	de découverte				Volume et géométrie descriptive	45h	1h30	1h30	_	_	2	3
	Unité d'enseignement transversale	UET	2	4	Langue anglaise 1	22h30	1h30		_	_	1	2
	uansversale				Initiation à l'informatique 1	22h30	_	1h30	_	_	1	2
	Total semestr	e 1	20	30	_	450h	7h30	7h30	15	_	20	30

42

ANNEXE (suite)

Semestres	Unités d'e	enseigi	nement		N.	latières (constitu	ant l'un	ité d'ens	seignement		
						, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	Volun	ne horai	re hebdo	omadaire		
	Nature	Code	Coeff.	Crédits	Intitulés des matières	VHS 14-16 Sem.	Cours	TD	TP	Travail individuel	Coeff.	Crédits
	Unité d'enseignement fondamentale	UEF	12	16	Initiation au volume 2 (espace, sculpture, céramique)	90h			6h00		4	5
					Initiation à l'image 2 (graphique, peinture, miniature)	90h	ı	ı	6h00		4	5
					Dessin d'observation 2	45h			3h00	_	2	3
Seme					Etude documentaire 2	45h		3h00	ı		2	3
Semestre 2	Unité d'enseignement de méthodologie	UEM	3	5	Méthodologie générale 2	22h30	1h30	_		_	1	2
	de memodologie				Perspective	45h	1h30	1h30	-	_	2	3
	Unité d'enseignement de découverte	UED	3	5	Histoire de l'art 2	22h30	1h30	_	_	_	1	2
	de découverie				Stage d'initiation (visite au musée, sortie sur site avec un rapport)		_	3h00	_	_	2	3
	Unité d'enseignement transversale	UET	2	4	Langue anglaise 2	22h30	1h30	_	_	_	1	2
	transversale				Initiation à l'informatique 2	22h30	_	1h30	_	_	1	2
	Total semestr	re 2	20	30	_	450h	6h00	9h00	15h00	_	20	30

Semestres	Unités d'	enseigi	nement		N	/atières	constitu	ant l'un	ité d'ens	seignement		
					Intitulés	VHS	Volun	ne horai	ire hebdo	omadaire	Coeff.	Crédits
	Nature	Code	Coeff.	Crédits	des matières	14-16 Sem.	Cours	TD	TP	Travail individuel		
	Unité d'enseignement fondamentale	UEF	13	16	Atelier design image	180h	_		9h00	3h00	9	10
					Dessin d'expression 1	45h	_	ı	3h00	_	2	3
					Photographie	45 h	_	3h00	_	_	2	3
Semestre	Unité d'enseignement de méthodologie	UEM	3	6	Méthodologie du projet	22h30	1h30		_	_	1	2
mestre 3					Sémiologie de l'image	22h30	1h30	_	_	_	1	2
					Caligraphie	22h30	_	1h30	_	_	1	2
	Unité d'enseignement de découverte	UED	2	4	Histoire de l'art 3	22h30	1h30	l		_	1	2
					Psychologie de l'art	22h30	1h30			_	1	2
	Unité d'enseignement transversale	UET	2	4	Langue anglaise 3	22h30	1h30	ı	_	_	1	2
					Informatique 3	22h30	_	1h30	_	_	1	2
	Total semest	re 3	20	30	_	427h30	7h30	6h00	12h00	3h00	20	30

Semestres	Unités d'	enseigi	nement		N	/atières	constitu	ant l'un	ité d'ens	seignement		
	Nature	Code	Coeff.	Crédits	Intitulés	VHS 14-16	Volun	ne horai	re hebdo	omadaire	Coeff.	Crédits
		0040			des matières	Sem.	Cours	TD	TP	Travail individuel		
	Unité d'enseignement fondamentale	UEF	12	15	Atelier design image	180h		l	9h00	3h00	9	10
					Dessin d'expression 2	45h	_	-	3h00	_	2	3
					Typographie et mise en page	22h30	_	1h30	_	_	1	2
Semestre 4	Unité d'enseignement de méthodologie	UEM	3	5	Echanges professionnels (conférences/ débats/ workshop)	45h	3h00		ı	_	2	3
stre 4					Gravure	22h30	_	1h30	_	_	1	2
	Unité d'enseignement de découverte	UED	3	6	Histoire de l'art 4	22h30	1h30	_	_	_	1	2
					Esthétique et Philosophie de l'art	22h30	1h30	_	_	_	1	2
					Sociologie de l'art	22h30	1h30	_	_	_	1	2
	Unité d'enseignement transversale	UET	2	4	Langue anglaise 4	22h30	1h30	_	_	_	1	2
					Informatique 4	22h30	_	1h30	_	_	1	2
	Total semestr	re 4	20	30	_	427h30	9h00	4h30	12h00	3h00	20	30

Semestres	Unités d'	enseigi	nement		N	Matières (constitu	ant l'un	ité d'ens	seignement	-	
	Nature	Code	Coeff.	Crédits	Intitulés	VHS 14-16	Volun	ne horai	re hebdo	omadaire	Coeff.	Crédits
	1 (40.0010				des matières	Sem.	Cours	TD	TP	Travail individuel	Cocii.	Credits
	Unité d'enseignement	UEF	12	16	Atelier design image	135h	-	_	6h00	3h00	6	7
	fondamentale				Stage d'imprégnation (imprimerie, agence conseil en communication)	45h		_	3h00	_	2	3
					Dessin d'expression 3	45h	_	_	3h00	_	2	3
Semes					Animation 2D	45h	_	_	3h00	_	2	3
	Unité d'enseignement de méthodologie	UEM	3	6	Analyse de travaux de design graphique	22h30	1h30	_	_	_	1	2
					Techniques d'impression	22h30	1h30	_	_	_	1	2
					Communication	22h30	1h30	_	_	_	1	2
	Unité d'enseignement de découverte	UED	2	4	Histoire du design	22h30	1h30	_	_	_	1	2
	de decouverte				Droit du travail et pratique professionnelle	22h30	1h30		ı	_	1	2
	Unité d'enseignement transversale	UET	2	4	Langue anglaise 5	22h30	1h30	_	_	_	1	2
	transversale				Informatique 5	22h30	_	1h30	_	_	1	2
	Total semest	re 5	19	30	_	427h30	9h00	1h30	15h00	3h00	19	30

Semestres	Unités d'	enseigi	nement		N	Matières	constitu	ant l'un	ité d'ens	seignement		
	Nature	Code	Coeff	Crédits	Intitulés	VHS	Volur	ne hora	ire hebd	omadaire		
	rvature	Code	Coon.	Credits	des matières	14-16 Sem	Cours	TD	TP	Travail individuel		Crédits
	Unité d'enseignement fondamentale	UEF	14	17	Atelier design image	135h		_	6h00	3h00	6	7
Semestre					Stage de fin d'études	90h	_	_	6h00	_	4	5
estre 6					Rédaction du mémoire	90h	_	_	ı	6h00	4	5
	Unité d'enseignement de méthodologie	UEM	4	5	Animation 3D	90h	_	_	6h00	_	4	5
de	Unité d'enseignement de découverte	UED	3	4	Séminaire	67h30	_	4h30	_	_	3	4
	Unité d'enseignement transversale	UET	2	4	Langue anglaise 6	22h30	1h30	_	_	_	1	2
					Informatique 6	22h30	_	1h30	_	_	1	2
	Total semest	re 6	23	30	_	517h30	1h30	6h00	18h00	9h00	23	30

Semestres	Unités d'	enseigi	nement		N	Matières	constitua	ant l'un	ité d'ens	seignement	-	
	Nature	Code	Coeff.	Crédits	Intitulés	VHS 14-16	Volun	ne hora	ire hebd	omadaire		
					des matières	Sem.	Cours	TD	TP	Travail individuel	Coeff.	Crédits
	Unité d'enseignement fondamentale	UEF	13	18	Atelier média et design interactif 1	195h	_	_	9h00	4h00	7	10
Sem					Techniques d'animation multimédia 1	67h30	_	_	3h00	1h30	3	4
Semestre 7					Web design et design d'interface 1	67h30	_	_	3h00	1h30	3	4
	Unité d'enseignement de méthodologie	UEM	6	8	Workshop (rencontres profession- nelles / invités spécialisés)	90h	_	_	4h30	1h30	4	5
					Méthodologie et gestion du projet	45h	1h30	_	_	1h30	2	3
	Unité d'enseignement	UED	2	2	Communication	22h30	1h30	_	_	_	1	1
	de découverte				e-Communica- tion	22h30	1h30	_	_	_	1	1
	Unité d'enseignement transversale	UET	2	2	Anglais de la communication 1	22h30	1h30	_	_	_	1	1
					Histoire et théorie des arts numériques	22h30	1h30	_	_	_	1	1
	Total semest	re 7	23	30	_	555h	7h30	_	19h30	10h00	23	30

Semestres	Unités d'	enseig	nement		N	Matières	constitu	ant l'un	ité d'ens	seignement		
					Intitulés	VHS	Volur	ne hora	ire hebd	omadaire	Cooff	Crédits
	Nature	Code	Coeff.	Crédits	des matières	14-16 Sem.	Cours	TD	TP	Travail individuel	Coen.	Credit
	Unité d'enseignement fondamentale	UEF	13	18	Atelier média et design interactif 2	195h	_	-	9h00	4h00	7	10
Sen					Techniques d'animation multimédia 2	67h30	_	ı	3h00	1h30	3	4
Semestre 8					Web design et design d'interface 2	67h30	_	_	3h00	1h30	3	4
	Unité d'enseignement de méthodologie	UEM	6	8	Workshop (rencontres profession- nelles / invités spécialisés)	90h	_		4h30	1h30	4	5
	The modern of the state of the				Gesion interactive de contenus	45h	1h30	_	_	1h30	2	3
	Unité	UED	2	2	Marketing	22h30	1h30	_	_	_	1	1
	d'enseignement de découverte				e-Marketing	22h30	1h30	_	_	_	1	1
		2	Anglais de la communi- cation 2	22h30	1h30	_	_	_	1	1		
					Etudes de cas et analyse de projets multimédia	22h30	_	1h30	_	_	1	1
	Total semest	re 8	23	30	_	555h	6h00	1h30	19h30	10h00	23	30

Semestres	Unités d'enseignement				Matières constituant l'unité d'enseignement							
Semestre 9	Nature	Code	Coeff.	Crédits	Intitulés des matières	VHS 14-16 Sem.	Volur	ne hora				
							Cours	TD	TP	Travail individuel		Crédits
	Unité d'enseignement fondamentale	UEF	13	18	Atelier média et design interactif 3	195h	_	_	9h00	4h00	7	10
					Techniques d'animation multimédia 3	67h30	_	_	3h00	1h30	3	4
					Web design et design d'interface 3	67h30	_	_	3h00	1h30	3	4
	Unité d'enseignement de méthodologie	UEM	6	8	Workshop (rencontres profession- nelles / invités spécialisés)	90h	_	_	4h30	1h30	4	5
					Gestion des appels d'offres en agence	45h	1h30	_	_	1h30	2	3
	Unité d'enseignement de découverte	UED	1	2	Pratique professionnelle/ Droit de l'information et de la communication	45h	1h30	_	_	1h30	1	2
	Unité d'enseignement transversale	UET	2	2	Anglais de la communi- cation 3	22h30	1h30	_	_	_	1	1
					Multimédia	22h30	_	1h30	_	_	1	1
	Total semest	re 9	22	30	_	555h	4h30	1h30	19h30	11h30	22	30

Semestres	Unités d'enseignement				Matières constituant l'unité d'enseignement								
Semestre 10	Nature	Code Co	G G	Coeff. Crédits	Intitulés des matières	VHS 14-16 Sem.	Volun	Coeff.	Crédit				
			Coeff.				Cours	TD	TP	Travail individuel			
	Unité d'enseignement fondamentale	UEF	10	14	Travail personnel / Mémoire de fin d'études	270h			_	_	10	14	
	Unité d'enseignement de méthodologie	UEM	5	7	Stage en entreprise	135 h			_	_	5	7	
	Unité d'enseignement de découverte	UED	1	2	Séminaires	45 h	_	_	_	_	1	2	
	Unité d'enseignement transversale	UET	5	7	Autres (sorties/visites)	135 h	_	_	_		5	7	
	Total semestr	e 10	21	30	-	585h00	_	_	_	_	21	30	

MINISTERE DE LA SOLIDARITE NATIONALE, DE LA FAMILLE ET DE LA CONDITION DE LA FEMME

Arrêté du 2 Moharram 1440 correspondant au 12 septembre 2018 portant désignation des membres du conseil d'administration du centre national d'études, d'information et de documentation sur la famille, la femme et l'enfance.

Par arrêté du 2 Moharram 1440 correspondant au 12 septembre 2018, les membres dont les noms suivent, sont désignés, en application des dispositions de l'article 9 du décret présidentiel n° 10-155 du 7 Rajab 1431 correspondant au 20 juin 2010 portant création, organisation et fonctionnement d'un centre national d'études, d'information et de documentation sur la famille, la femme et l'enfance, au conseil d'administration du centre national d'études, d'information et de documentation sur la famille, la femme et l'enfance, pour une période de trois (3) ans renouvelable :

- Oulmane Soumia, représentante de la ministre chargée de la solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, présidente ;
- Guezati Hakima, représentante du ministre chargé de l'intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire;
- Ranem Fella, représentante du ministre de la justice, garde des sceaux ;
- Zouache Hafida, représentante du ministre chargé des finances;
- Akir Abdellah, représentant du ministre chargé des affaires religieuses et des wakfs;

- Boukharouba Fouzia, représentante de la ministre chargée de l'éducation nationale;
- Baouche Fatiha Lila, représentante du ministre chargé de l'agriculture, du développement rural et de la pêche;
- Boukhaoui Nacéra, représentante du ministre chargé de la santé, de la population et de la réforme hospitalière;
- Siaki Yamina, représentante du ministre chargé de la culture;
- Merdas Hakima, représentante du ministre chargé de l'industrie et des mines;
- Lemdani Malika, représentante du ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique;
- Ladj Baya, représentante de la ministre chargée de la poste, des télécommunications, des technologies et du numérique;
- Belhaddad Nassima, représentante du ministre chargé de la formation et de l'enseignement professionnels;
- Benamara Fatiha, représentante du ministre chargé de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville;
- Dechra Aicha, représentante du ministre chargé du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale;
- Larfi Djamel, représentant de la ministre chargée de la solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme :
- Ait Amir Ouarida, représentante du ministre chargé de la jeunesse et des sports;
- Atmani Sabrina, représentante du ministre chargé de la communication;
 - Zegar Fathi, représentant du conseil scientifique ;
 - Zegai Fadia, représentante du personnel du centre.